

TOUR DE PONTIVY COMMUNAUTÉ

Souvenir Ange Roussel - Circuit Jean Robic

Jeudi 26 mai 2022

Fédérale juniors

Coupe de Bretagne  Mozaïc 2022

Véloce Club Pontivyen



Fédérale juniors :

8:30 CLM de 7,12 km à Radenac

15:00 course en ligne de 78 km + 6 tours de 5,1 km

entre Pontivy (centre commercial E.Leclerc) et Gueltas (108,6 km)

A Gueltas :

9:30 Pass'Cyclisme D1-D2 - 14 tours

9:31 Pass'Cyclisme D3-D4 - 12 tours

13:30 Minimes - 5 tours

15:00 Cadets - 10 tours



www.facebook.com/VeloceClubPontivyen



www.instagram.com/vcontivy/



www.vc-pontivy.fr

TOUR DE PONTIVY COMMUNAUTÉ – Souvenir Ange Roussel 2022 – Circuit J.Robic – Véloce Club Pontivyen – Fédérale Juniors – Coupe de Bretagne

Partenaires :



RADENAC
Pays de Jean Robic



Le Télégramme

ORGANISATION

Épreuve Juniors , responsable : Olivier PHILIPPOT

Président de jury :	Nadège CORLAY
Arbitre 1 :	Guy AUFFRET
Arbitre 2 :	Joël GUILLO
Juge à l'arrivée :	Stéphane LE CLAINCHE
Chronométrateur Officiel :	Arnaud ROBIN
Chronométrateur Moto :	Frédéric SIMON
Informatique / Vidéo arrivée :	Reynald BLAY
Voitures ouvreuse et balais :	Marcel DRUMEL et Antoine MICHELIN
Voiture Médecin :	Matisse LE SERGENT
Médecin :	Dr. PHILIPPON-Plougoumelen
Ambulance :	Protection civile de Plémet
Voiture Arbitre 1 :	Yannick JÉSUS
Voiture Arbitre 2 :	Jacques LE COGUIC
Voiture Arbitre 3 :	Jean Paul ALLANIC
Sécurité Motos :	ABEC et M.A.S. 56
Voitures neutre 1 :	VCP Skoda – Hervé LE QUENNEC – Tristan LOY
Voitures neutre 2 :	VCP Peugeot 407 – Sébastien et Félicien LE LIBOUX
Voitures neutre 3 :	Hermine course
Voiture invités	Pierre BOUËDO
Responsable restauration :	Nelly CADIO (Radenac)
Responsable Parcours et Fléchage :	Olivier PHILIPPOT – Pierre BOUËDO
Responsable Signaleurs :	Olivier PHILIPPOT
Animateurs officiels :	Philippe LE MAIRE (CLM Radenac) – Antoine MICHELIN (Arrivée Gueltas)
Animateur voiture ouvreuse Ap-Mi	Arrivée Antoine MICHELIN
Animateur Gueltas (É. Attente)	Christian JOSSO

Épreuves minimales / cadets / Pass'Cyclisme

Présidents de jury :	Marcel HAVART Martine PHILIPPOT Jean Marc LE GAL
----------------------	--

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE :

Article 1 : Présentation

Inscrite au calendrier *Fédéral*, à *la coupe de Bretagne juniors Crédit Agricole mozaïc 2022 du comité de Bretagne*, le « Tour de Pontivy Communauté – Souvenir Ange Roussel – Circuit Jean Robic 2022 » sous le règlement de la FFC, se dispute le jeudi 26 mai 2022 en un contre-la-montre individuel le matin et une épreuve en ligne l'après-midi.

Le matin CLM de 7,12 km et l'après-midi épreuve en ligne de 108,35 km qui comprend une boucle de 77,75 km et 6 tours de 5,1 km. Un total sur la journée d'environ 115,4 km

Article 2 : Organisation

L'épreuve est organisée et contrôlée par le Véloce Club Pontivyen.

Article 3 : Participants - Engagement

L'épreuve est ouverte aux coureurs juniors hommes. Elle est ouverte à tous clubs. Il n'y a pas de limitation en nombre de coureurs par club. Le nombre maximal de partants est fixé à 180.

Les engagements seront ouverts uniquement via la plateforme de la FFC (*CycleWeb*) au tarif réglementaire de 8,50 €. Aucun engagement accepté sur place.

Article 4 : Classement général individuel au temps

Le classement général au temps est établi par l'addition des temps enregistrés lors du CLM et de l'épreuve en ligne, en tenant compte d'éventuelles pénalités.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du CLM sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues et en dernier ressort, à la place obtenue lors de l'épreuve en ligne.

Article 5 : Classement général individuel « Meilleur Grimpeur »

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des 4 côtes répertoriées. La cotation des points sera celle mentionnée :

6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers de chaque MG :
km 24,7 ; km 31,4 ; km 41,5 ; km 77,75

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{ère} place
2. Nombre de 2^{ème} place
3. Classement Général Individuel au Temps

Article 6 : Chronométrage

La prise des temps du CLM et de l'épreuve en ligne ainsi que la vidéo sont à la charge de Reynald Blay

Article 7 : Respect du code de la route

Les coureurs se doivent de suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

Article 8 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant sur le circuit final après le passage de la voiture ouvreuse est considéré hors course, il en va de même des coureurs doublés par la tête de course sur le circuit final. En tout état de cause, tout coureur à plus de 10 minutes du peloton principal est considéré comme hors course et de ce fait devra faire preuve de prudence et devra respecter le code de la route. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités dans ce cas de figure.

Dispositions particulières lors de l'arrivée de l'épreuve : Les véhicules suiveurs à l'exception des officiels seront déviés 150 m avant la ligne d'arrivée à droite en direction de la salle polyvalente « ELLEBORE »

Article 9 : Prix et protocoles

Grilles FFC : 610/20 – 122

A l'issue du contre la montre : Un 1^{er} classement sera établi.

A l'issue de la course en ligne : Le vainqueur du CLM et le vainqueur de la course en ligne devront se présenter au podium protocolaire dans les 10 min pour recevoir chacun une coupe et un bouquet.

A l'issue du 1^{er} protocole, les 3 premiers coureurs du classement général et le meilleur grimpeur devront se présenter au podium protocolaire pour recevoir chacun une coupe et un bouquet.

A l'issue du 2^{ème} protocole le nouveau leader de « *la coupe de Bretagne junior CA mozaïc 2022 du comité de Bretagne* » devra se présenter au podium protocolaire pour recevoir une coupe.

Le podium protocolaire sera situé aux abords de la ligne d'arrivée.

Article 10 : Autorisation parentale

Tout coureur mineur à la date de l'épreuve devra être en possession d'une autorisation parentale. En cas d'intervention médicale, l'organisateur et le médecin se dégagent de toutes responsabilités en cas de litige.

Article 11 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Les éventuels contrôles antidopage auront lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée. (RADENAC : Salle des associations : rue du patronage ; Gueltas : Maison, des associations.

Article 12 : Pénalités

Les coureurs devront se conformer aux demandes des arbitres / commissaires / signaleurs / bénévoles sans restriction aucune. Des pénalités réglementaires pourraient être infligées dans le cas contraire.

Article 13 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 2 voitures du VCP + 1 d'Hermine course.

Article 14 : Emargements

Le matin les coureurs émargeront à la prise du dossard. Les coureurs doivent être présents 5 min précédent le départ.

L'après-midi avant le départ, émargement avant d'accéder à la ligne de départ.

Article 15 : Modalité de ravitaillement, respect strict de l'environnement

Les modalités de ravitaillement sur l'épreuve en ligne seront définies par les commissaires lors de la réunion des directeurs sportifs.

Il est **strictement interdit** aux coureurs sur les épreuves de se débarrasser de leurs détritres en dehors des zones prévues. Tout contrevenant **sera sanctionné** suivant la réglementation. La zone de ravitaillement ainsi que la zone verte sont situées suivant le plan (p. 12).

Article 16 : Permanences, restauration, directives, horaires

7:30 : Remise des 2 dossards / plaque de cadre à la mairie de RADENAC, rue Anne de Bretagne.

8:30 : 1^{er} départ du CLM, place de l'église à RADENAC (D117) en direction de MORÉAC. Les horaires de départ seront disponibles au plus tard le mercredi 24 mai 2022 au matin sur [le site web](#), la [page facebook](#) du VCP. Ils seront communiqués aux sites <https://velopressecollection.ouest-france.fr/>, [sportbreizh.com](#) et [velo-ouest.com](#).

11:30 : Restauration avec boisson à la salle communale de RADENAC route de PLEUGRIFFET au tarif de 12 €. Réservation obligatoire accompagnée du chèque correspondant sous peine de ne pas être pris en compte. Réservations **closes le 23 mai 2022**.

Chèque à l'ordre du **Comité des fêtes de Radenac** à envoyer Nelly Cadio 15 Kerdehel 56500 RADENAC.

Tél: 06 86 76 32 19 – Mail : cadionelly@wanadoo.fr

13:30 : Réunion des directeurs techniques et jury des commissaires au cinéma « LE REX » de Pontivy sur le parking du centre commercial E.Leclerc dans la zone de Saint Neil de Pontivy. Ordre des voitures « Directeurs techniques ». Consignes du président du jury.

14:40 : Appel, émargement. 15h00 départ fictif du parking du centre commercial E. Leclerc de Pontivy. 15h07 départ lancé après 3,65 km sur la D2 direction Le Sourn.

17:05 : Arrivée sur le circuit final.

18:00 : Arrivée de l'épreuve.

18:15 : Protocole officiel.

18:45 – 19:00 Vin d'honneur pour les bénévoles et acteurs de la manifestation salle des sports route de Saint-Maudan.

Départ du contre la montre :

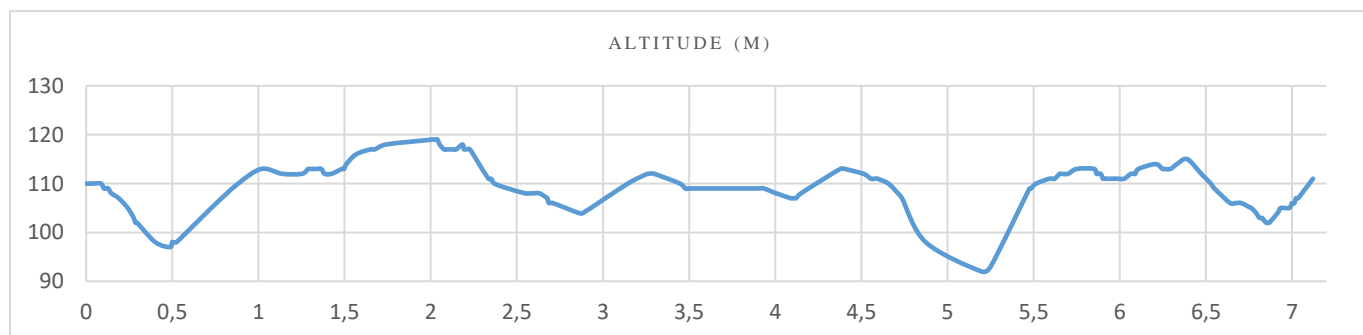


Arrivée du contre la montre :



Parcours contre la montre : Profile : Radenac – Radenac (7,12 km / + 74 m)

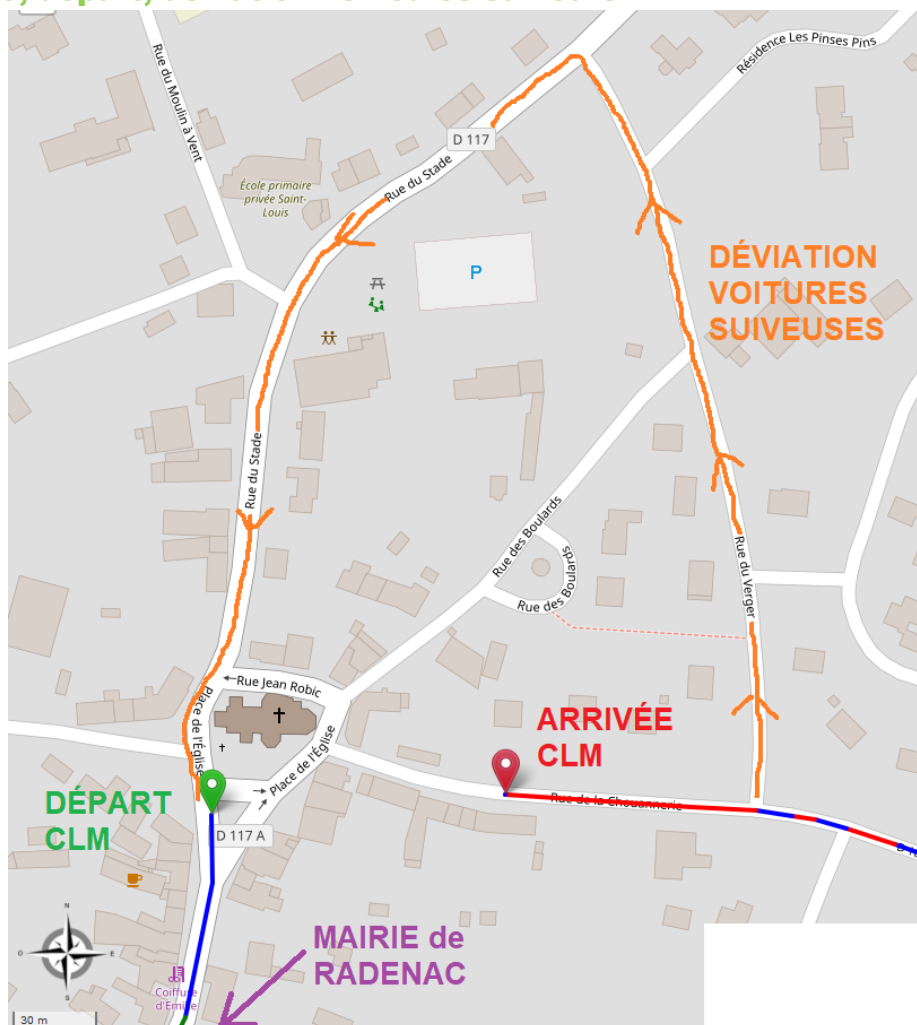
<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=875965#map>



Horaires – Kilométrage du contre la montre

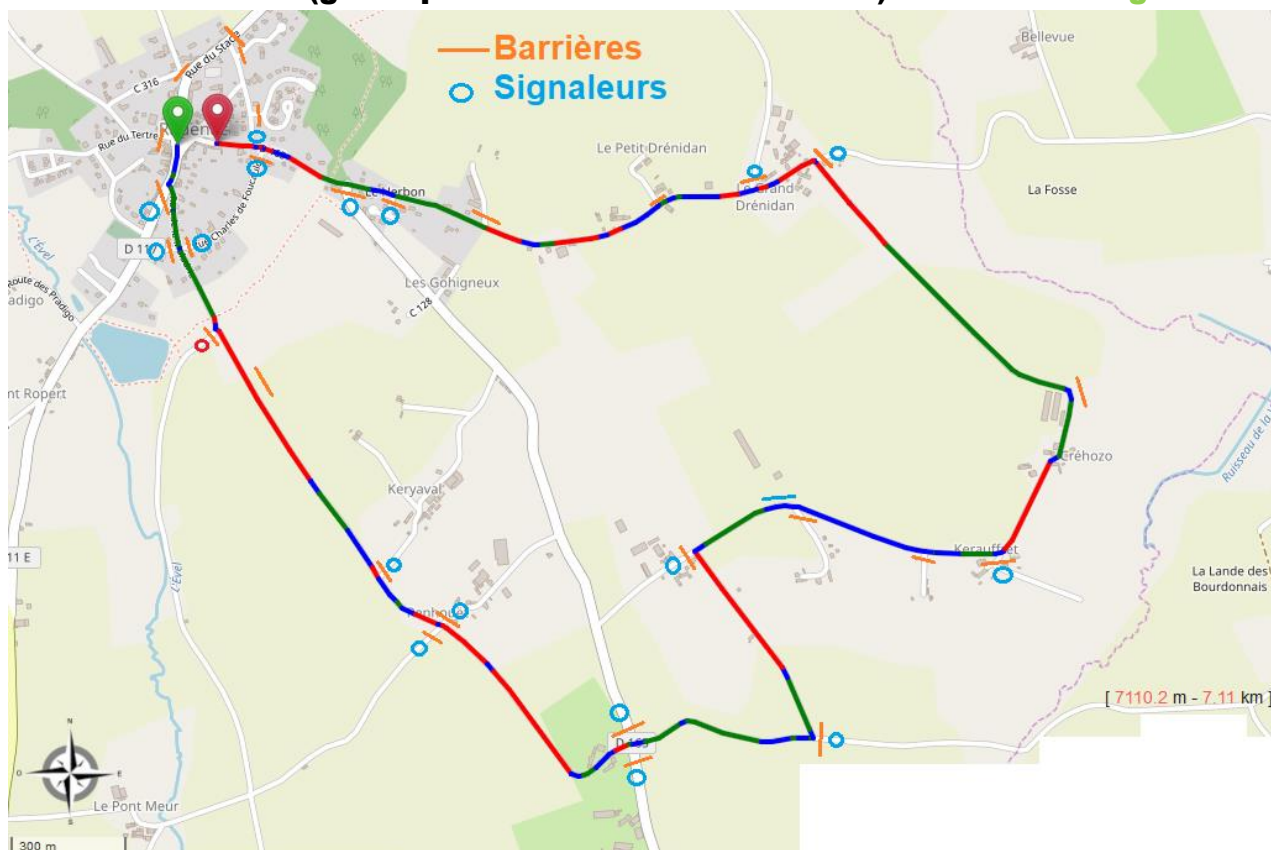
	Distance		Vitesse moyenne			
	à faire	restante	38	40	42	44
Départ - Place de L'église - Rue Anne de Bretagne - D117	0,00	7,12				
Rue de la Maladrie - à gauche	0,12	7,00	08:30:00	08:30:00	08:30:00	08:30:00
Croisement Rue C. Foucauld - R108 - tout droit	0,29	6,83	08:30:27	08:30:26	08:30:25	08:30:24
Les Gambris - Rue de la Madeleine - tout droit (Kergario)	0,51	6,61	08:30:48	08:30:46	08:30:44	08:30:42
Croisement Keyaval - tout droit	1,29	5,83	08:32:02	08:31:56	08:31:51	08:31:46
Croisement - Penhoët - tout droit	1,50	5,62	08:32:22	08:32:15	08:32:09	08:32:03
Croisement D165 - Kergario - tout droit (V2 Lantillac)	2,19	4,93	08:33:27	08:33:17	08:33:08	08:32:59
Croisement route sans nom - à droite (St Armel - Les Rivières)	2,68	4,44	08:34:14	08:34:01	08:33:50	08:33:39
Croisement route sans nom - à droite	3,26	3,86	08:35:09	08:34:53	08:34:39	08:34:27
Kerauffret direction Créhozo	4,00	3,12	08:36:19	08:36:00	08:35:43	08:35:27
Créhozo	4,40	2,72	08:36:57	08:36:36	08:36:17	08:36:00
Le Grand Drénidan - à gauche	5,48	1,64	08:38:39	08:38:13	08:37:50	08:37:28
Croisement (Créperie) - tout droit	5,66	1,46	08:38:56	08:38:29	08:38:05	08:37:43
Le Petit Drénidan	5,90	1,22	08:39:19	08:38:51	08:38:26	08:38:03
Le Herbon - Croisement - Tout droit (D165)	6,76	0,36	08:40:40	08:40:08	08:39:39	08:39:13
Panneau Entrée Radenac	6,87	0,25	08:40:51	08:40:18	08:39:49	08:39:22
Croisement (route à gauche) - tout droit	7,00	0,12	08:41:03	08:40:30	08:40:00	08:39:33
Croisement (route à droite) - tout droit	7,04	0,08	08:41:07	08:40:34	08:40:03	08:39:36
Route à Droite (rue du Verger) = Déviation voitures suiveuses obligatoire						
Arrivée - D165 - Proche arrêt de bus	7,12	0,00	08:41:15	08:40:41	08:40:10	08:39:43

Zone d'arrivée, départ, déviation véhicules suiveurs

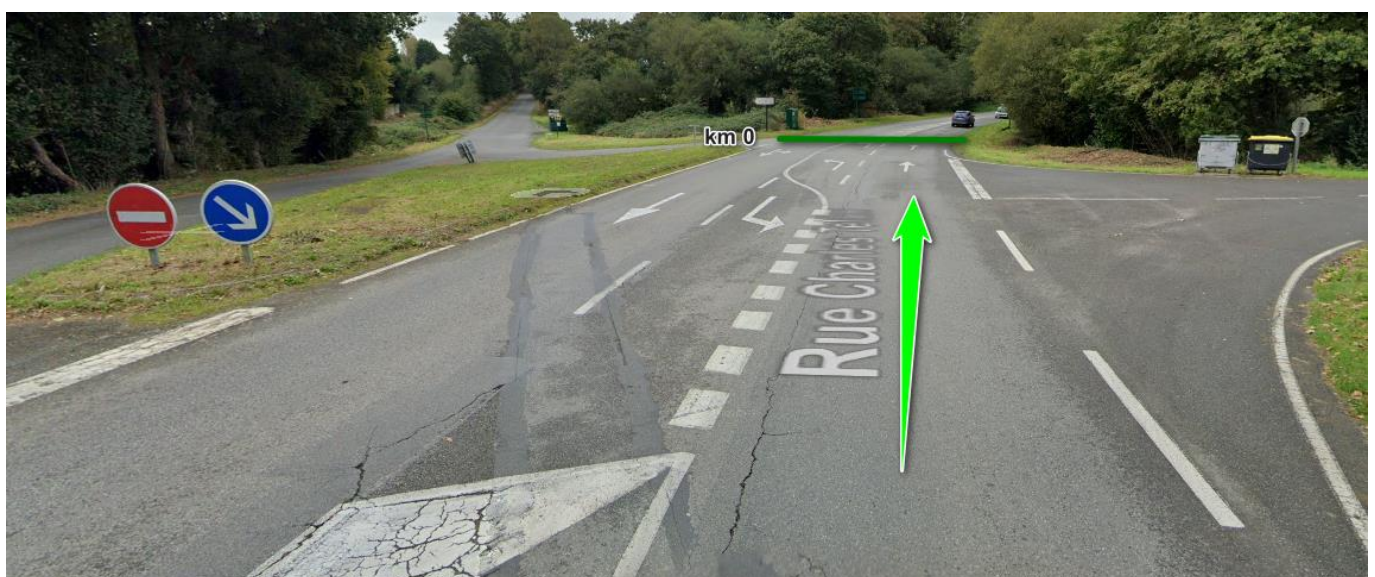
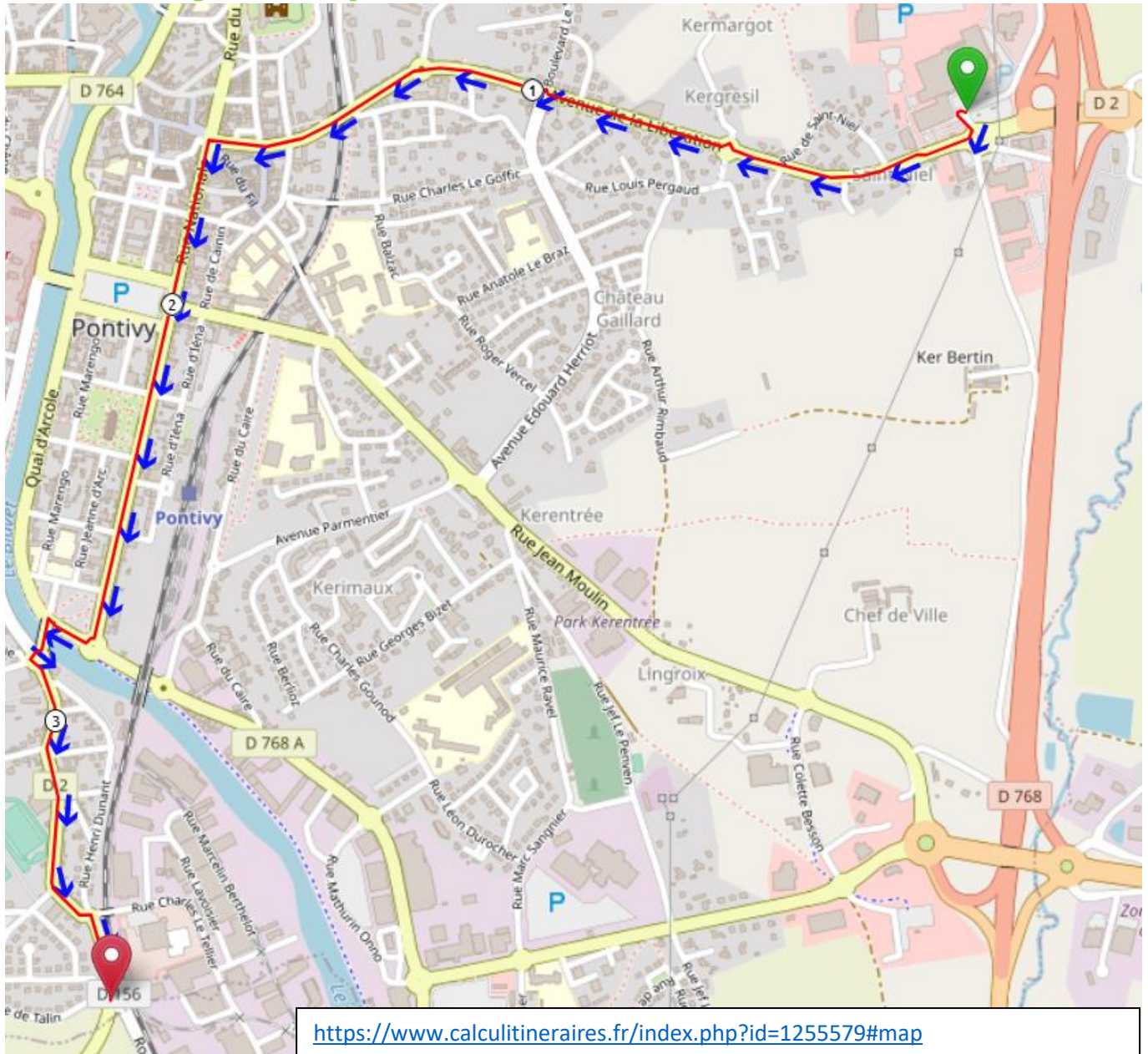


Dossards – Vestiaires – Contrôle AD : À la Marie de Radenac

Déviations circulation (gérée par la commune de Radenac) - Barrières – signaleurs –

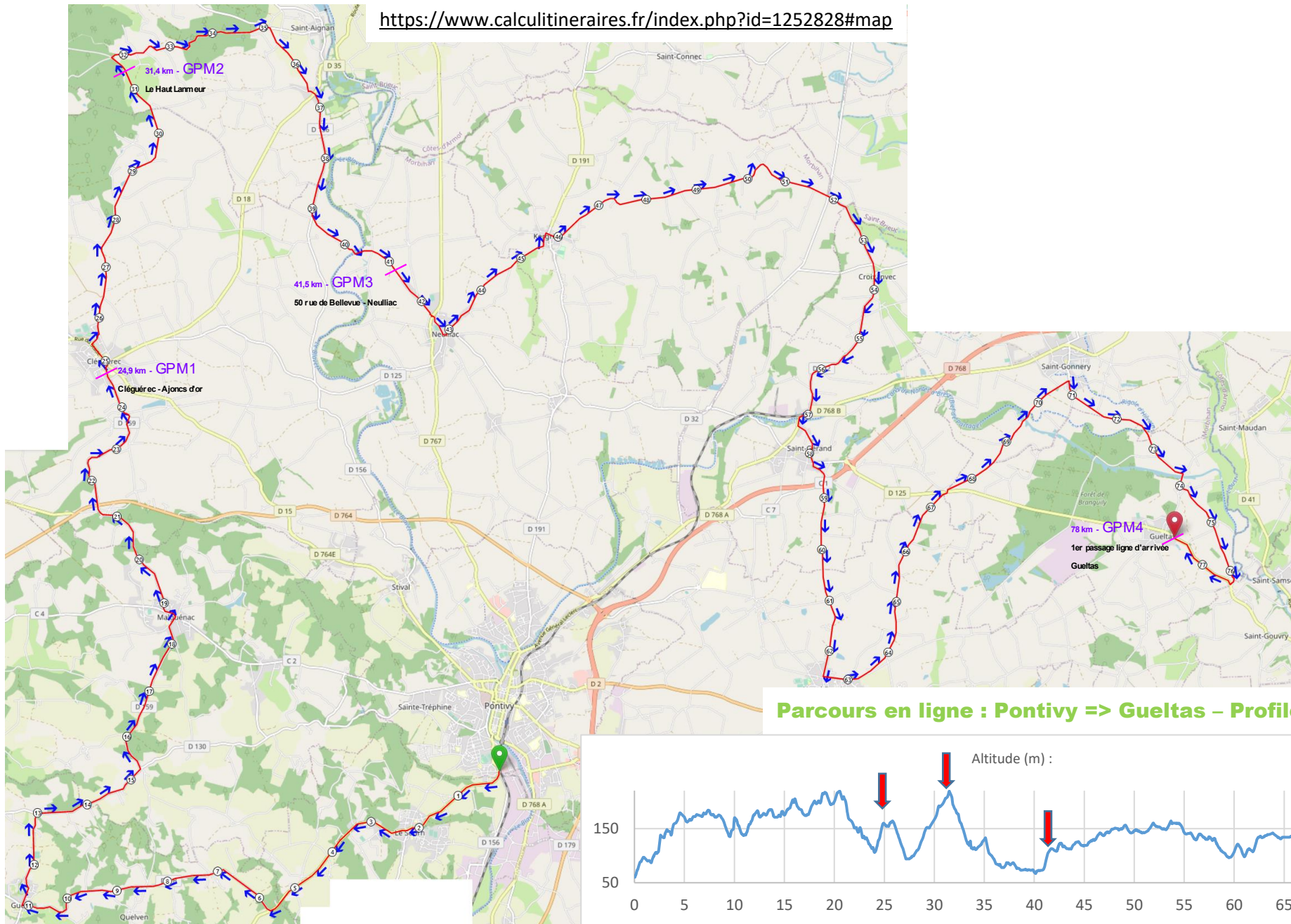


Parcours en ligne : Pontivy => Gueltas (Départ neutralisé C.C. E.Leclerc St Neil Pontivy – Fictif de 3,6 km)



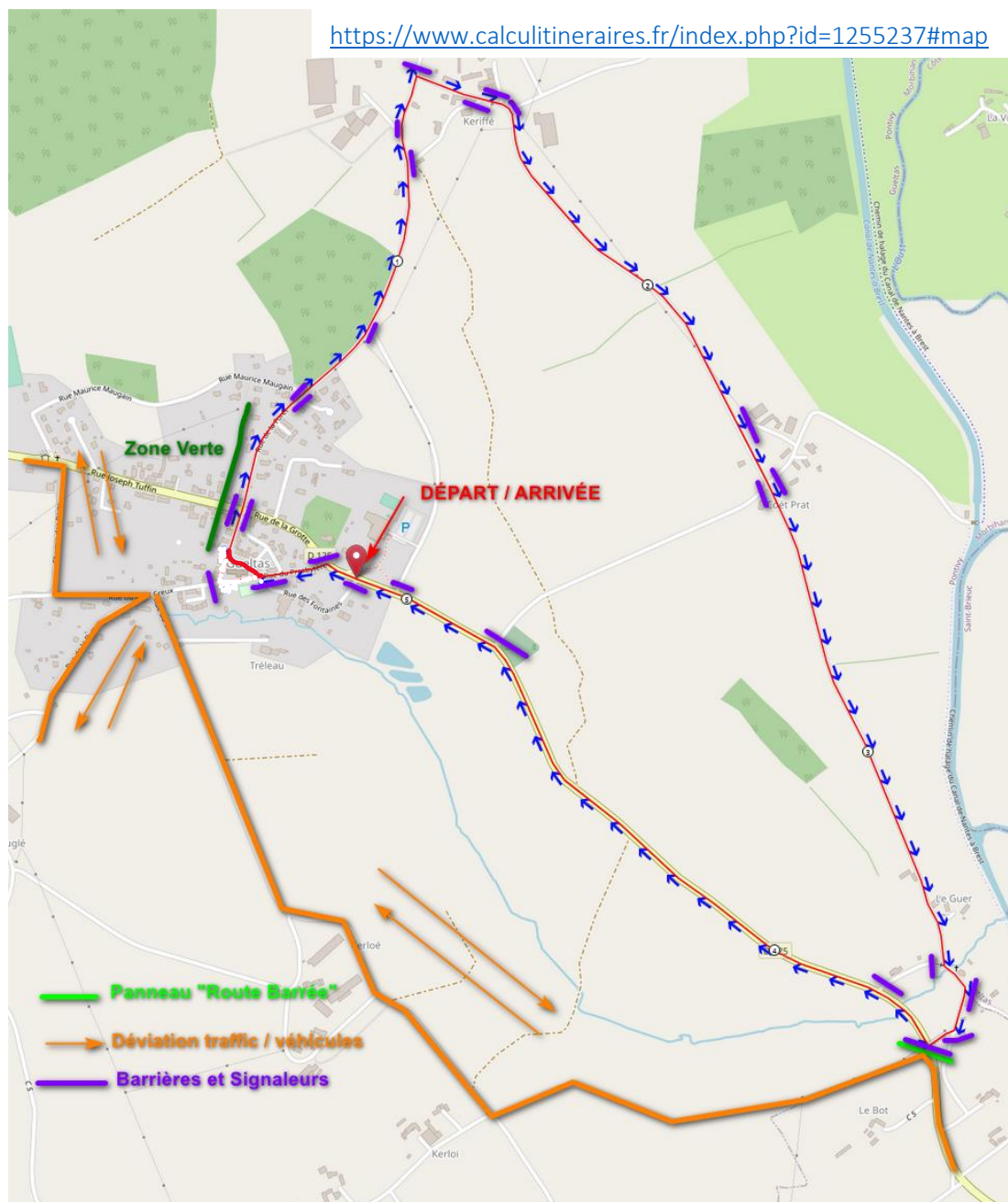
Parcours en ligne : Pontivy => Gueltas - Carte (78 km / + 1086 m)

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1252828#map>

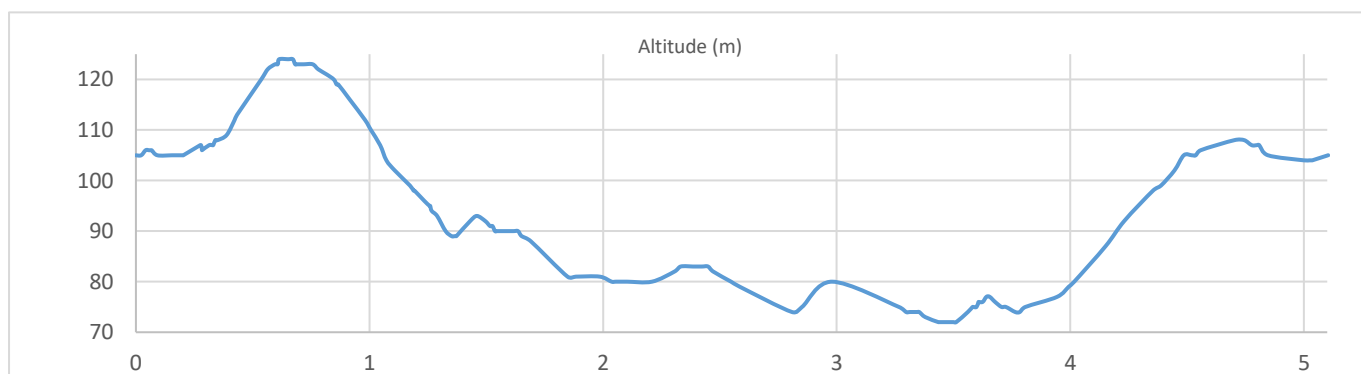


Parcours en ligne : Pontivy => Gueltas - Profile

Circuit d'arrivée : Gueltas (6 tours de 5,1 km / + 74 m)



PROFILE



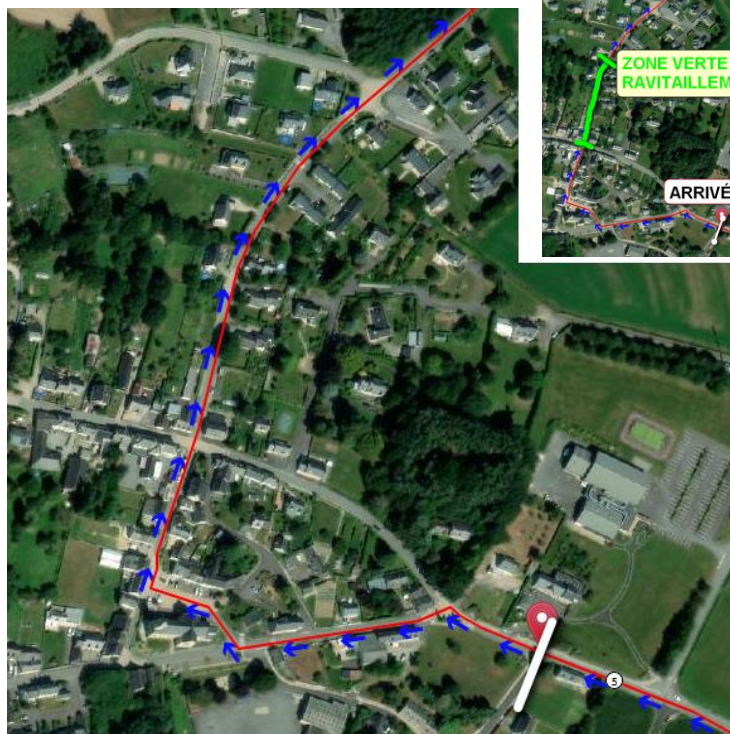
Feuille de route TPC Souvenir Ange Roussel – Itinéraire / Horaires

COMMUNES	LOCALISATIONS	OBSERVATIONS	kms effectués	kms restants	A 40 km/h	A 42 km/h
Pontivy	Départ fictif - centre Leclerc Saint Niel (Rue de la libération) D2	Neutralisée	0,00		15:00:00	15:00:00
	Rue Lepperdit – Edouard Lorois	Neutralisée	1,70		15:03:24	15:03:24
	Rue Nationale – Rond-point de L'Octroi	Neutralisée	2,70		15:05:24	15:05:24
	Rue Jean Jaurès – Saint Michel – Sortie de Pontivy	Neutralisée	3,65		15:07:20	15:07:20
	Sortie de Pontivy (D2)	Départ Réel	0	108,35	15:07:20	15:07:20
Le Sourn	Rond-point entrée Le Sourn – Rue du Commerce		1,9	106,45	15:10:11	15:10:03
Guern	Croisement D2-D2B => Guern, ↗ route de Pontivy		5,65	102,70	15:15:48	15:15:24
	Croisement Rue de la Fontaine – de l'Étang – du Stade, ↗		11,15	97,20	15:24:03	15:23:16
	Maison Blanche – Croisement D130, ↗		13	95,35	15:26:50	15:25:54
Malguénac	D130 Gueltas, ↖, D159 (Malguénac)		15,3	93,05	15:30:17	15:29:11
	Rue de Guern – Rue du Château d'Eau, ↖ => Cléguérec D159		18,6	89,75	15:35:14	15:33:54
Cléguérec	Croisement D764 – D159 (Kerbédic), ↑ => Cléguérec		21,55	86,80	15:39:39	15:38:07
	Croisement Rue des Ajoncs d'Or – place Pobéguin, ↖ D18	GPM1 – 24,7 km au panneau priorité de passage	24,9	83,45	15:44:41	15:42:54
	Rue du Stade – Rue de Ker Anna, ↗		25,45	82,90	15:45:30	15:43:41
	Rue de Ker Anna – Rue du Breuil, ↖ VC4		25,65	82,70	15:45:48	15:43:59
	Kerdréan – Port Pinto – Penhouédo (Saint Aignan)	27,40	30,3	78,05	15:52:47	15:50:37
Saint Aignan	Le Haut Lanmeur, croisement ↗, Lanmeur Saint Aignan C5	GPM2 – 31,4 km avant de basculer	31,75	76,60	15:54:57	15:52:41
	Botcol C5-C2 ↗ => Le Corboulo		35	73,35	15:59:50	15:57:20
	Croisement C3-D18, ↑, Neulliac/Pontivy		36,7	71,65	16:02:23	15:59:46
Cléguérec	Boloré (proche)		38,55	69,80	16:05:09	16:02:24
Neulliac	Le Stumo – Le Blavet		40,25	68,10	16:07:42	16:04:50
	Rond-point entrée Neulliac, ↑	GPM3 – 41,5 km	42,35	66,00	16:10:51	16:07:50
	Rue du Stade, Rue Saint Michel, ↖, Kergrist	au N°50 de la rue	42,7	65,65	16:11:23	16:08:20
Kergrist	Entrée – Rue de l'Église, ↗, Rue de la Paix, à gauche Botquelen	45,55	46	62,35	16:16:20	16:13:03
	Saint Mérec – Botcol – Le Poteau – Croisement D32, ↑, Croixanvec		51,85	56,50	16:25:06	16:21:24
Saint-Gérand - Croixanvec	Croixanvec – Croisement Rue de Kergrist – Rue de Saint Gérard, ↑ D322		54,1	54,25	16:28:29	16:24:37
	Keroret – Croisement D768B, ↗		57	51,35	16:32:50	16:28:46
	Rue du Bel Air, ↖ Route de Kergroix		57,35	51,00	16:33:21	16:29:16
	Tour de l'église par la droite(sens unique), Rue de Gueltas		58	50,35	16:34:20	16:30:11
	Rond-point, ↑, Rue de Noyal = Noyal-Pontivy C1		58,2	50,15	16:34:38	16:30:29
Noyal-Pontivy	Croisement Rue Ros Avel, ↖, Rue Abbé Le Drogo		62,5	45,85	16:41:05	16:36:37
	Rond-point, ↑, Rue de l'Égalité		63	45,35	16:41:50	16:37:20
	Rue Pascal Juin – Le Salut					
Gueltas	Croisement D125, La Croix Bolan, ↑ vers Saint Gonnéry C2		67,45	40,90	16:48:31	16:43:41
Saint Gonnéry	Hilvern		68,95	39,40	16:50:45	16:45:50
	Écluse d'Hilvern		69,55	38,80	16:51:39	16:46:41
	Croisement, Rue Point du Jour, ↗ Rue de la Butte		70,7	37,65	16:53:23	16:48:20
	Rue Belle Vue, direction Gueltas		71	37,35	16:53:50	16:48:46
Gueltas	Écluse de Bojus, ↗, Gueltas		73,75	34,60	16:57:57	16:52:41
	Entrée circuit, ↖		74	34,35	16:58:20	16:53:03
	Passage sur la ligne d'arrivée	GPM4 – 77,75 km	77,75	30,60	17:03:57	16:58:24
	1 ^{er} tour		82,85	25,50	17:11:36	17:05:41
	2 ^{ème} tour		87,95	20,40	17:19:16	17:12:59
	3 ^{ème} tour		93,05	15,30	17:26:54	17:20:16
	4 ^{ème} tour		98,15	10,20	17:34:33	17:27:33
	5 ^{ème} tour		103,25	5,10	17:42:12	17:34:50
	6 ^{ème} tour - ARRIVÉE	ARRIVÉE	108,35	0,00	17:49:51	17:42:07

Arrivée à Gueltas












Zone d'arrivée Arrivée / Parkings /
Sens de la course –
Dispositions particulières lors de
l'arrivée - Zone de Ravitaillement /
Zone Verte



<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1255237#map>

Points prudence parcours en ligne

km	Lieu	Observations
1,7	Le Sourn - Entrée	Ilot central 
1,9	Le Sourn	Rond-Point  
2,3	Le Sourn	Dos d'âne + Ilot central  
10,9	Guern	Ilot central 
15,3	Gueltas - Malguénac	Ilot au croisement  
26,4	Cléguérec - Bieuren	Forte descente rectiligne 
27,5	Cléguérec - Kerdréan	Graviers – travaux récents   
33,2	Saint Aignan – Lanmeur – Ruisseau du Corboulo	Dans la descente 
39,1	Cléguérec - Touldouar	Ilot central 
41,5	Neulliac – Bel air avant GPM	Coussins Berlinois 
42,35	Neulliac	Rond-Point  
42,55	Neulliac	Dans Neulliac 
43,1	Neulliac	Ilot central avec réduction de voix + à suivre dos d'âne  
53,6	Croixanvec	Dos d'âne 
62,4	Noyal Pontivy – Rue de Ros Avel	Réduction de voix + à suivre dos d'âne  
62,75	Noyal Pontivy – Rue Abbé Le Drogo	2 Rond-Point  
67,4	Noyal Pontivy	Ilot central au croisement de la D125 

Épreuves en attentes :

A Gueltas

9:30 – Pass'Cyclisme D1-D2 pour 14 tours de 5,1 km soit 71,4 km

9:31 – Pass'Cyclisme D3-D4 pour 12 tours de 5,1 km soit 61,2 km

13:30 – Minimes pour 5 tours de 5,1 km soit 25,5 km

15:00 – Cadets pour 10 tours de 5,1 km soit 51 km

Le circuit sera barré de 8:30 à 18:15

Secours :

HOPITAL : Centre Hospitalier de PONTIVY Kério
56 920 NOYAL PONTIVY
Téléphone : +33 (0)2 97 79 00 00 (Accueil)
+33 (0)2 97 79 00 35 (Urgences)

AMBULANCE : Protection civile de Plémet

MEDECIN SUR L'EPREUVE : Docteur Philippon de Plouguoumelen

Sur le circuit de Gueltas (spectateurs /coureurs) :
Protection civile de Plémet

Hébergements :

- Le Rohan Pontivy
- Ibis budget / ibis Pontivy
- L'Hôtel du château Pontivy

....

Contacts :

Postale : Véloce Club Pontivyen
6 quai du Plessis
56 300 PONTIVY

Tél : +33 (0)6 87 20 39 08

Email : vcpontivyen2017@gmail.com

Site Web : <https://www.vc-pontivy.fr>

Réseaux Sociaux : <https://www.facebook.com/VeloceClubPontivyen/>